

# Non à la suppression de la carte Emeraude !

**L**e Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun réuni le 23 mars 2009 a voté dans sa majorité le projet de nouvelle tarification "solidaire et sociale".

**Présenté comme une révolution de la tarification ce nouveau dispositif très compliqué n'a en fait rien de "social" puisqu'il prévoit la suppression de la gratuité des transports en commun pendant les heures creuses accordée depuis 1974 aux personnes de plus de 65 ans sur le réseau du SMTC.**

**Selon l'argumentaire du Président du SMTC ce dispositif est appelé à évoluer et nous comptons bien l'aider en exigeant le maintien de la Carte Emeraude et l'amélioration de l'existant.**

Des milliers de signatures ont déjà été recueillies sur la pétition commune et continuent d'affluer.

Des Municipalités conscientes de l'émotion provoquée dans la population retraitée expriment leur désaccord sur la suppression de la gratuité. Cette montée de la contestation confirme que **tout est encore jouable** d'où la nécessité d'amplifier la campagne de signatures de la pétition commune.

Déjà bien touché dans leur pouvoir d'achat, les retraités ne s'attendaient pas à ce que localement les décideurs du SMTC, issue de formations politiques qui affirment soutenir le mouvement social prennent des mesures qui vont à l'inverse de leurs doléances.

Quarante mille « seniors », pour l'essentiel des retraités, peuvent actuellement utiliser trams et bus, pour leurs déplacements : cette facilité, familière aux habitants des 26 communes du réseau, donne entière satisfaction, tout en ne coûtant pas beaucoup à la collectivité.

Mais nous sommes au temps des réformes, dont bon nombre sont en fait des régressions...

Ainsi en est-il de celle préconisée par le Président du SMTC, qui sous couvert d'une amélioration de l'offre tarifaire en direction des personnes à faibles revenus, veut prendre en compte le quotient familial pour accorder des réductions.

Cela permettrait d'élargir, selon l'étude présentée, le nombre de bénéficiaires de tarifs réduits.

L'intention peut paraître louable. Sauf que le Président a bien précisé à l'époque que cela ne coûterait rien au SMTC...

Dans ces conditions, la solution préconisée est la suppression de la Carte Emeraude qui va générer des millions d'euros de recettes issue de la nouvelle tarification applicable aux plus de 65 ans.

Les bénéficiaires actuels devraient payer plus ou moins pour utiliser les transports en commun, une réduction étant accordée en fonction du quotient familial.

**En clair, seuls les retraités de plus de 65 ans financeraient l'élargissement des tarifs sociaux aux plus démunis.**

Ainsi, une personne au minimum vieillesse participerait (modestement) à la réduction consentie à une famille de Rmistes ... **Belle avancée sociale !**

Le président du SMTC se targue d'une large « concertation », c'est pourtant par la presse que les retraités ont appris les mesures les concernant directement. **C'est un véritable passage en force et la négation de l'avis** de la grande majorité des associations et organisations syndicales de retraités qui ont exprimé un refus massif de ce projet.

Dans cette période où le pouvoir d'achat des retraités est en fort recul, le Conseil Général a réaffirmé sa volonté de développer une politique de solidarité avec les personnes âgées : c'est bien à tout le contraire que nous sommes confrontés.

La Carte Emeraude est un moyen de renforcer le lien social, elle participe à cette solidarité préconisée par les édiles de l'agglomération, elle permet de limiter de nombreux déplacements en voiture, et dans notre région personne ne peut le négliger, surtout pas les défenseurs des transports en commun.

Si nous ne pouvons qu'approuver un élargissement d'une tarification favorable aux personnes à faibles revenus, nous ne pouvons admettre que cela se fasse au détriment des seuls titulaires de la Carte Emeraude dont nous demandons le maintien avec élargissement des plages horaires.

**Les associations et Organisations Syndicales : CGT Retraités – CFTC Retraités – F.O Retraités SFR- FSU – FGR-FP – CLARG – UNRPA – ALERTES – UNSA Retraités – Loisirs et Solidarité des Retraités vous appellent à signer et faire signer massivement la pétition.**